



## refus de renouvellement de titre de sejour

Par **mathbri**, le **26/02/2013** à **23:10**

bonjour

je vous fais part de mes difficultes

je suis arivee en france en 2009 avec un visa de famille de francais une fois en france mon mari francais s est montre violent et j ai ete contrainte de le quitter pour me refugier dans un crhs j ai recu une oqtf en 2009 j ai saisi le tribunal administratif et j ai eu gain de cause j ai obtenu en 2010 un titre de sejour de 3 mois seulement magres ces difficultes j ai eu a travailler et a m intgrer dans la societe francaise depuis 2009

depuis j ai toujours beneficie de recepisses d une duree de 3 mois qui sont lies a mes contrats de travail

en 2012 fevrier a ma grande surprise je recois un autre oqtf avec refus de renouvellement de mon titre de sejour disant que comme mon mari est decede j ai plus d attache en france j ai du arreter mon travail devenue sans papiers et saisi a nouveau le trbinal qui m a deboutee et suis en appel je viens de lire que j ai un rejet de fond sur mon dossier je suis perdu et j ai besoin d aide car je ne sais plus a quoi m en tenir ma vie est brisee humilee j ai perdu tout dignite humaine donnez moi de l aide

Par **Emaux**, le **04/03/2013** à **21:59**

Bonsoir,

Votre obligation à quitter le territoire français est caduque, vous n'avez donc plus à vous en soucier.

Il vous faut redéposer un dossier dans le cadre de la circulaire Valls du 28 novembre 2012 qui demande expressément que les cas de violences conjugales soit traitées avec bienveillance avec obtention du titre le plus pérenne à savoir la carte « Vie privée et familiale »...

Faite-vous aider par une organisation comme le réseau Rajfire :

<http://rajfire.free.fr/>

ou à défaut par RESF :

<http://www.educationsansfrontieres.org/>

ou la Cimade :

<http://www.lacimade.org/>

Emaux

<https://twitter.com/Emaux>